

Offre d'emploi

Coordonnateur d'atelier

Résumé de la fonction

Sous l'autorité de la direction générale, il doit aussi s'assurer que chaque participant dispose de l'encadrement et de l'accompagnement nécessaire à son apprentissage en atelier. Il coordonne l'organisation du travail en usine de façon à respecter les contraintes liées aux délais et à la qualité. Pour ce faire, il assure la mise en œuvre des opérations élaborées conjointement avec la direction générale.

Exigences

Posséder un minimum de 4 ans d'expérience en gestion des opérations et en gestion de personnel, idéalement dans le domaine de la transformation du bois. Une formation collégiale ou universitaire liée à la gestion des opérations, transformation du bois ou autre domaine pertinent, de même que des connaissances de base en menuiserie sont des atouts. La personne doit être à l'aise dans un contexte de supervision et de travail auprès des jeunes et posséder un permis de conduire.

Principales tâches

- Veiller à l'application des règles de santé et de sécurité en vigueur dans l'entreprise.
- Déterminer les besoins en ressources humaines, en équipement, en matériel ainsi que le temps nécessaire à la fabrication des produits projetés.
- Déterminer les meilleures méthodes de fabrication à utiliser en fonction d'une optimisation de la production et de la sécurité des travailleurs.
- En collaboration avec le formateur technique, procéder à l'affectation des travailleurs.
- Former les travailleurs quant aux produits fabriqués en usine, aux tâches à effectuer, aux normes de santé et de sécurité et aux politiques de l'entreprise.
- Faire un contrôle de la qualité rigoureux des produits fabriqués sous sa responsabilité.
- Analyser et résoudre les difficultés inhérentes au travail en vue d'améliorer le rendement, la qualité, la présentation du produit et la satisfaction du client.
- Effectuer l'entretien, la maintenance et le réglage des machines et outils nécessaires à son travail et s'il y a lieu, faire des recommandations d'achat de nouveaux équipements à la direction générale.

- Superviser et former les participants sur l'utilisation des machines et outils de même que sur les techniques appropriées.
- Déterminer et commander les matières premières et les fournitures nécessaires aux opérations en collaboration avec la direction générale.
- Compléter les grilles de production journalières.
- Remplir les formulaires d'évaluation mensuelle des participants et inscrire toute information pertinente sur les participants dans leurs dossiers informatisés.
- Collaborer avec l'agente d'insertion dans l'application des plans d'action des participants.
- Être à l'écoute des besoins des employées et intervenir auprès d'eux au besoin, ce qui peut impliquer des rencontres individuelles, des références vers les ressources appropriées ou l'imposition de mesures disciplinaires.
- Participer aux rencontres d'équipe.
- Effectuer, à la demande de la direction générale, toute autre tâche connexe.